

Recherche pour la rentrée 2026
**Un chef d'établissement du 1^{er} degré
pour l'École Saint François – DIJON**

Présentation de l'établissement :

L'école fait partie de l'ensemble scolaire Saint Augustin, composé de deux écoles, un collège et un lycée général, accueillant au total 2350 élèves. Le diocèse de Dijon et la congrégation Notre Dame, Chanoinesses de Saint Augustin assurent conjointement la tutelle.

L'École Saint François, sous tutelle diocésaine, accueille 400 élèves répartis dans 14 classes de la TPS au CM2. L'école comporte également un poste ASH dans le cadre d'un regroupement d'adaptation.

Profil recherché :

Le chef d'établissement retenu devra :

- Posséder une première expérience réussie d'au moins 5 années dans la mission de chef d'établissement d'une école catholique.
- Faire preuve de réelles aptitudes relationnelles et managériales, de vraies facultés de communication et d'une capacité à travailler en équipe et en réseau.

Éléments principaux de la mission :

Au-delà de la responsabilité institutionnelle, organisationnelle, pédagogique et éducative quotidienne, le chef d'établissement sera appelé à développer plus particulièrement les priorités suivantes :

- Fédérer et dynamiser les équipes, en favorisant une culture pédagogique commune, notamment autour de la compréhension et de la coopération.
- Porter une attention particulière et bienveillante à tous les élèves et aux familles, en veillant au bien-être, au climat scolaire au service d'un projet éducatif partagé.
- Travailler en proximité et en confiance avec les Présidents d'Ogec et d'APEL, en accompagnant les réflexions sur l'amélioration des espaces de vie et des conditions d'accueil des élèves.
- Poursuivre la mise en place d'un espace éducatif intergénérationnel et la mise en œuvre de projets et d'actions qui donneront tout son sens à cet espace.
- Maintenir et développer la bonne entente et la collaboration avec les partenaires institutionnels, et sécuriser particulièrement la liaison école-collège par des échanges pédagogiques structurés.
- Travailler en lien étroit avec le délégué de tutelle diocésain et en coopération avec les différents chefs d'établissements de l'ensemble scolaire.
- S'impliquer pleinement dans le réseau de l'Enseignement Catholique diocésain et de secteur.

Le chef d'établissement aura à cœur de faire vivre un projet éducatif et pastoral chrétien en lien avec la paroisse et le prêtre accompagnateur nommé par l'Archevêque et en accord avec les orientations diocésaines.

Éléments relatifs au poste :

Le chef d'établissement bénéficie d'une décharge complète.

La rémunération est définie en conformité avec le statut du chef d'établissement de l'Enseignement Catholique.

Les candidatures (courrier et CV) sont à adresser par mail **avant le 27 mars 2026** à :
Christine Tipy adjointe à la direction diocésaine : c.tipy@ddec21-89.fr
